



Non au fractionnement des postes de Conseillers Principaux d'Education !

Dans le cadre du Comité Technique Académique (CTA) du 3 juillet 2014, le rectorat a présenté un projet de « carte cible » qui vise à « répartir l'inconfort » en redéployant les postes de CPE sur l'ensemble des EPLE.

Si l'objectif d'émettre des critères de dotation transparents entre les établissements peut apparaître louable, encore faut-il que ceux-là soient le reflet de la réalité : non prise en compte de certaines populations scolaires (post-bac, SEGPA, ULIS) ; pondération contestable de la valeur des postes par type d'établissement ; évaluation très partielle du climat scolaire : prise en compte unique des sanctions disciplinaires et ignorance des punitions scolaires, des commissions éducatives et du taux d'absentéisme...

Nous avons exprimé notre désaccord lors de la seule réunion de concertation où nous avons été invités après l'élaboration de ces critères.

A partir de la rentrée 2015 cette « carte cible » touchera 23 établissements en terme de suppressions (2, 1 ou 0,5 ETP) se redéployant en 1 temps plein et 14 mi-temps, en parallèle 11 postes doivent être récupérés pour les moyens de remplacement. De nombreux collègues seront donc touchés par cette mesure et devront travailler dans deux structures différentes, ou faire des remplacements !

Les calculs du rectorat font apparaître une « surconsommation de moyens », alors que **nos calculs avec les mêmes formules, montrent clairement un déficit de postes.**

Au niveau des établissements, des vies scolaires existantes seront amputées et déstabilisées dans leur fonctionnement sans pour autant créer un suivi éducatif efficace ailleurs. Ce saupoudrage fait fi de l'identité professionnelle du CPE qui doit exercer dans un seul et même établissement.

Si l'objectif est d'afficher un CPE par collège, cela ne doit pas procéder d'un redéploiement des emplois mais au contraire de la création de postes à temps plein dans les collèges non dotés.

L'UNSA Education et le SNES-FSU ont voté contre cette carte cible en CTA.

Nous avons besoin de votre soutien pour :

- **exiger que tout établissement soit doté d'au moins un poste de CPE à temps complet**
- **demander une augmentation des moyens en postes de CPE**
- **bloquer cette expérimentation testée par le rectorat de Besançon qui risque d'être étendue aux autres académies voire à d'autres personnels**

Nom – Prénom	Etablissement	Signature